

Réseau Européen Eglises et Libertés
European Network Church on the Move
Europäisches Netzwerk Kirche im Aufbruch
Red Europea Iglesia por la Libertad

Livre blanc sur le dialogue interculturel du Conseil de l'Europe

Réponses au questionnaire adressé aux Organisations Non Gouvernementales

par le Groupe Interconvictionnel^[1] d'ONG de préparation du Colloque 3I

c/o François Becker, f.becker@noos.fr

I) Présentation du Groupe Interconvictionnel d'ONG (G3I)

Le groupe interconvictionnel de préparation du Colloque 3I (G3I) est un groupe européen qui comprend des associations humanistes regroupées dans l'Union Humaniste Internationale (OING ayant le statut participatif) et la Fédération Humaniste Européenne, des associations laïques regroupées au sein de la Ligue Internationale de l'Enseignement et de la Culture (OING ayant le statut participatif), des associations de conviction chrétienne regroupées dans le Réseau Européen Eglises et Libertés (OING candidate au statut participatif), des associations de culture musulmane, telle le Manifeste des Libertés et des associations de culture juive, telle le Cercle Gaston Crémieux. Ce groupe pratique depuis plus d'un an la réflexion, l'action et le dialogue interconvictionnel pour la préparation du colloque international, interculturel et interconvictionnel « Cohésion Sociale dans une Europe multiculturelle rôle et impact des courants de pensée et des religions » qui se tiendra au Conseil de l'Europe, dans le cadre des activités des OING, les 3 et 4 octobre prochains.

Les réponses qui suivent sont le fruit d'une réflexion et d'un dialogue interconvictionnel mené par le groupe dans son ensemble lors de ses réunions de travail.

II) Réflexions préliminaires sur la culture et le dialogue interculturel

II.1 concepts de diversité culturelle et de spécificité culturelle

Les concepts de diversité culturelle, ou de spécificité culturelle peuvent être trompeurs pour plusieurs raisons :

a) Les cultures évoluent

Il n'y a pas historiquement de culture définitivement établie tant dans ses valeurs que ses pratiques. Les cultures évoluent au cours de l'histoire car leur survie est liée à leur capacité d'adaptation aux nouveautés qui apparaissent historiquement dans le domaine de la pensée, du savoir, des techniques, des relations humaines...etc. Cette évolution est le fruit de contacts et d'échanges (fût-ce d'abord simplement commerciaux et même, c'est arrivé, dans l'affrontement guerrier) entre cultures, ce qui les amène à s'enrichir mutuellement et à gagner en universalité. Au contraire **les cultures isolées loin de se renforcer, comme on le croit parfois, s'affaiblissent**, ce qui montre l'importance du dialogue interculturel.

b) la culture est « englobante »

De ce fait, une culture est difficile à caractériser et à objectiver dans le cadre de cette culture (je juge et j'analyse ma culture en utilisant les concepts et leurs expressions élaborés par ma propre culture). Les cultures ne peuvent donc se concevoir et s'identifier que dans le dialogue avec d'autres cultures. Ainsi, une culture ne prend conscience d'elle-même que dans le contact avec d'autres cultures.

L'humanité de chacun et chacune ne peut se construire que dans le contact avec les diverses cultures. En effet, le réel et les expériences humaines sont découpés dans chaque culture par des concepts exprimés par des mots qui ne se recouvrent pas d'une culture à l'autre, ce qui peut rendre les traductions d'une langue dans une autre très difficile[3] et engendrer des incompréhensions. Ils sont pour ainsi dire découpés par des données différentes[4] (cf aussi infra § II.3 a). De plus, ces concepts sont évolutifs dans chaque culture, à la suite de leur évolution historique mentionnée plus haut.

Pour qu'il y ait dialogue entre deux cultures, il faut un véhicule qui permette de faire des allers et retours d'une culture à l'autre (langage, art, attitudes, personnes imprégnées des deux cultures, etc.). De plus, comme les concepts et les mots qui les expriment évoluent au cours du temps, ce véhicule est en perpétuelle évolution. Ainsi la traduction doit-elle être un processus dynamique, comme le dialogue interculturel.

c) diversité culturelle et diversité des identités :

La notion d'identité culturelle est fortement ambiguë car

- une culture peut générer diverses identités. Deux personnes de même culture peuvent se retrouver avoir des identités très éloignées, alors que deux personnes de culture différentes peuvent se retrouver avoir des identités proches. Ces dernières personnes peuvent justement favoriser le dialogue interculturel.

- les hommes et les femmes peuvent être porteurs d'une superposition de cultures, comme on peut le constater d'ores et déjà dans l'espace européen et dans chacun des espaces nationaux, Si cela est probablement moins perceptible pour les personnes "ancrées" dans une culture chrétienne historiquement majoritaire en Europe c'est une réalité pour celles et ceux qui sont issus des différentes vagues d'immigration, ils sont porteurs d'identités au pluriel : la juive ou la musulmane plus la française laïque et républicaine et aussi la chrétienne : il n'y a qu'à regarder les églises et cathédrales, la musique, la peinture, les langues.

Ainsi, dans l'Europe qui se construit, chacun et chacune aura non pas **une** identité, mais **des** identités ou autrement dit une identité faite de facettes multiples fruits d'une superposition intériorisée de cultures différentes. Il n'y a donc pas une relation biunivoque entre cultures et identités.

II.2 Importance du maintien de la diversité culturelle

Le maintien de la diversité culturelle et la protection des cultures minoritaires doit donc être une dominante de la politique culturelle de l'Europe, pour au moins deux raisons :

a) Ne pas tronquer la perception du « réel »

Chaque culture appréhende le « réel », l'exprime, le met en œuvre à sa façon, ce n'est que dans la confrontation de ces perceptions diverses que l'humanité s'enrichit et élargit sa vision du réel. La disparition d'une culture est donc une troncation de la perception du réel par l'humanité.

Une culture dominante qui ne respecte pas les cultures minoritaires conduit à deux enfermements qui peuvent amener le communautarisme :

- celui de la culture dominante qui s'enferme dans une « réalité » tronquée
- celui de la culture minoritaire non reconnue qui s'enferme sur elle-même pour se protéger et maintenir sa « pureté ».

b) Eviter l'enfermement culturel

Ce danger est celui d'une culture qui se considère comme seule en mesure de percevoir « tout le réel » et rejette les autres comme des déviations. Le danger d'enfermement est particulièrement marqué pour les cultures minoritaires, si elles se sentent menacées.

D'où l'importance du maintien et de la protection des cultures minoritaires.

II.3 Cultures, valeurs, religions et courants de pensée

a) Recherche d'universalité

Un des objectifs du dialogue interculturel est d'arriver à distinguer **ce qui dans des cultures différentes a vocation universelle et ce qui relève de modalités particulières** liées aux conditions historiques, géographiques, économiques, linguistiques,...etc. de leur développement. Ainsi, du long dialogue et des échanges culturels (parfois violents !) qui ont été menés depuis plusieurs siècles en Europe, ont émergés des valeurs reconnues par les européens comme universelles et qui doivent leur servir de repère dans leur dialogue avec les autres cultures, tant en Europe qu'à l'extérieur.

Cette émergence est extrêmement difficile dans la pratique car il est inévitable que les critères de l'universalité que les diverses cultures sont amenées à définir soient eux mêmes divers et que les concepts élaborés par une culture n'ont pas forcément des équivalents dans d'autres cultures comme il a été dit plus haut (cf § II.1 b). Par exemple, la notion humaniste de droits de l'homme trouve-t-elle des "équivalents homéomorphes" (selon l'expression de Raymond Pannikar) dans d'autres cultures? Ce n'est pas impossible. Mais seule la pratique du dialogue permettra d'avancer en ce domaine. Et de plus on peut espérer que la culture européenne trouvera matière à évoluer dans ces échanges, sans trahir ses fondamentaux.

b) Conflits dans cette recherche d'universalité

Cependant, il ne faut pas se cacher qu'il peut encore y avoir au sein de l'Europe des conflits culturels voire identitaires, notamment sous leurs aspects religieux et convictionnels. On peut citer par exemple les poussées périodiques d'antisémitisme et de xénophobie et l'apparition des traditions de cultures nouvellement introduites dans la population de l'Europe. On peut relever deux situations conflictuelles particulières qui sont historiquement apparues dans le dialogue interculturel et particulièrement dans sa dimension interreligieuse, disons interconvictionnelle, notamment avec les religions monothéistes (essentiellement chrétiennes et musulmanes):

1) **Situation dans laquelle une religion ou un courant de pensée s'approprie les valeurs qui sont universellement reconnues** en prétendant être seul à les posséder et les promouvoir. Dans ce cas, les autres cultures, religions et courants de pensée sont dévalorisés de fait, ce qui crée ipso facto une barrière entre les personnes. Une valeur universellement reconnue est le bien de toute l'humanité et pas d'une seule de ses composantes, même si elle a pu être proposée ou rappelée à certains moments historiques par une religion ou un courant de pensée.

2) **Situation dans laquelle une religion ou un courant de pensée veut imposer à tous une valeur qu'il est seul à reconnaître.** Les religions ou les courants philosophiques n'étant pas des services publics et n'étant pas investis du pouvoir public ne peuvent imposer des valeurs. Une religion ou un courant de pensée peut évidemment proposer certaines valeurs, en débattre avec d'autres, mais ne doit pas chercher à les imposer, comme il arrive encore trop souvent.

Ce point est résolu dans le cadre de laïcité.

Il est donc indispensable pour qu'un dialogue authentique puisse s'établir que les religions ou les courants de pensée qui ont de telles prétentions mettent en œuvre un cheminement et un processus de désappropriation de valeurs (et non un processus de rejet de ces valeurs !).

II.4 Culture valeur et genre (sexe)

Ce qui vient d'être dit pour les religions ou les courants de pensée peut s'appliquer au sexe : les notions de valeur féminine et de valeur masculine sont-elles reconnues par les femmes ou sont-elles imposées par une culture masculine ou une culture religieuse ou philosophique dominante ? Existe-t-il une culture alternative, un savoir faire alternatif à la culture et au savoir faire masculin ?

Il est donc indispensable pour qu'un dialogue authentique puisse s'établir qu'un processus de « désassociation » entre valeur et sexe soit mis en œuvre.

III) Réponses proprement dites aux questions

Les réponses qui suivent sont celles du G3I en tant que tel et celles des associations qui le composent (cf § I)

1) L'avenir de la société multiculturelle en Europe doit aller dans le sens :

- **d'un enrichissement mutuel** des citoyennes et citoyens d'Europe et donc de l'Europe par leurs différentes cultures.

- **d'une recherche de reconnaissance** de l'autre pour ce qu'il/elle dit qu'il/elle est et non pour ce que ma culture dit qu'il/elle est. Ceci implique une éducation et une formation aux diverses cultures, y compris leur composante religieuse ou philosophique et à la manière dont elles ont conceptualisé le réel.

- **d'une cohésion sociale construite sur des valeurs partagées** et approuvées démocratiquement, c'est-à-dire sur l'acquis de l'Europe

Cet avenir dépend de la capacité de l'Europe à gérer cette multiculturalité dans le respect des personnes et des valeurs établies de façon démocratique[5]. Cette gestion implique un état de droit dans lequel toutes les personnes sont égales devant ce droit, quelque soit leur sexe, leur religion, leur origine. Cette gestion implique donc le respect de la laïcité, c'est-à-dire la séparation des sphères religieuses et politiques, et donc :

- **que les valeurs définies démocratiquement soient garanties par l'Europe** pour chaque citoyenne et chaque citoyen quelque soit sa religion, son sexe, et sa culture.

- **qu'une religion ou un courant de pensée ne puisse imposer ses valeurs** (qui ne sont en général pas définies démocratiquement) contre celles qui ont été définies par un processus démocratique, ni **intervenir de façon privilégiée dans la sphère politique**. Cela n'enlève ni aux Eglises ni aux courants de pensée le droit d'intervenir démocratiquement dans le débat public **au même titre[6] que toute composante de la société civile, notamment les ONG de toute conviction**.

- **qu'un dialogue interconvictionnel[7] authentique (cf question 3) puisse être établi entre les personnes de tous les courants de pensée**, qu'ils soient religieux ou non, et pas uniquement entre les hiérarchies de ces courants qui ne sont pas, à quelques exceptions près, organisés démocratiquement. Ainsi, la consultation des ONG de ces divers courants est-elle indispensable (cf questions 10 et 11).

2) La diversité culturelle est une des richesses de l'Europe[8], car elle permet

- une perception plus riche du réel par la confrontation des perceptions du monde et des personnes proposées par chaque culture,
- une meilleure compréhension et caractérisation de sa propre culture et une prise de conscience de ses manques et de ses limites,
- enrichissement de sa culture par les apports des autres cultures.

Ainsi, la diversité culturelle est un des éléments clés à prendre en compte pour permettre la cohésion sociale en Europe. Le défi est de mettre en évidence des valeurs qui soient reconnues et acceptées par les citoyens et les citoyennes (et non nécessairement par les hiérarchies) quelque soit leur religion ou leurs convictions philosophiques, sans renier les valeurs actuellement reconnues (cf plus haut § II.3).

3) Le G3I s'appuie sur une conception du dialogue interculturel légèrement différente de celle du Conseil de l'Europe[9]. Pour le G3I,

- il s'agit non seulement d'un échange de vues, **mais d'une réexpression dans sa propre culture, approuvée par l'autre, de ce qu'elle/il dit de sa culture.** Cela implique une volonté de comprendre et de connaître l'autre. Cela implique donc une ouverture aux différentes identités qui s'expriment dans le cadre d'une culture donnée, donc un refus de simplification et de vision monolithique ;

- il s'agit non seulement d'un échange ouvert, **mais d'un échange dans lequel chacune et chacun est prêt à se remettre en cause,** dans lequel chacune et chacun reconnaît à l'autre le droit d'être ce qu'elle/il dit être, sans jugement de valeur. Cet échange implique la réciprocité ;

- Il s'agit en effet d'un dialogue respectueux des personnes, **mais pas nécessairement du contenu objectif des pensées et convictions auxquelles elles adhèrent.** Chacune et chacun doit reconnaître à l'autre le droit de la/le remettre en cause et de la/le questionner ;

- **il s'agit de mieux comprendre non seulement la perception du monde, mais celle des personnes et de leur statut dans ce monde.** Il s'agit de mieux comprendre aussi comment cette perception est exprimée et les moyens utilisés pour l'exprimer. Cette volonté implique de s'intéresser à la dimension religieuse ou philosophique (traduite par convictionnelle) de ce dialogue.

A ce propos, il est important de souligner que le mot « tolérance » [10] non employé dans la définition du Conseil de l'Europe, mais abondamment utilisé, peut être dangereux dans ce contexte :

- *tout d'abord, pour une personne ou un groupe, la tolérance peut en effet signifier que la culture de l'autre est admise pourvu qu'elle ne l'interpelle pas. Elle peut ainsi être jugée mauvaise ou inférieure à sa culture.*

- *ensuite, tolérance peut vouloir dire "à chacun sa vérité", ce qui implique le refus du dialogue un tant soit peu critique et peut aboutir à la "tolérance" de l'intolérable. C'est ce que Ricœur appelait tolérance « molle » et que l'on retrouve dans les expressions médiatiques ou les formes spontanées d'une idéologie individualiste et admettant tout.*

4) Le groupe accorde une attention particulière à trois aspects :

- a) **aux aspects interconvictionnels du dialogue interculturel et pas uniquement à ses aspects interreligieux.** Le groupe estime en effet qu'il est contre productif de se limiter aux aspects interreligieux, car une large fraction des citoyennes et citoyens d'Europe sont athées ou agnostiques. Comme nous l'avons déclaré plus haut, les valeurs, la spiritualité ne sont pas réservés aux croyants.

- b) **aux aspects du genre** (une association du Réseau Européen Eglises et Libertés anime un centre de recherche sur « genre en christianisme »). Le groupe est fondamentalement convaincu que ne pas donner aux femmes des droits et des devoirs égaux à ceux des hommes, et donc interdire aux femmes (de droit ou de fait) l'accès aux responsabilités les plus hautes au même titre que les hommes, c'est amputer gravement l'humanité de sa partie féminine et donc la déshumaniser.

- c) **à la laïcité** qui permet d'établir un dialogue serein en dehors de toute recherche de prise de pouvoir.

5) Le G3I publiera les comptes rendus de son colloque 3I. Les ONG composant le G3I ont des publications régulières

6) Plusieurs initiatives sont actuellement prises :

- Le groupe organise les 3 et 4 octobre prochains dans le cadre des activités des OING un colloque au Conseil de l'Europe sur « Cohésion sociale dans une Europe multiculturelle, rôle et impact des courants de pensée et des religions ».

- Ce colloque sera l'occasion pour plusieurs des ONG de présenter des « exemples de bonnes pratiques » permettant le dialogue interculturel et sa dimension interconvictionnelle.

- plusieurs ONG de ce groupe contribuent dans le cadre de l'Union Européenne à un groupe de travail de députés européens sur la séparation de religion et politique

- Le Réseau Européen Eglises et Libertés contribue au dialogue interreligieux et interconvictionnel sur la recherche de valeurs, la réflexion sur une spiritualité partagée par l'ensemble de l'humanité, et sur les articulations cultures-religions-valeurs-spiritualité et foi

- La fédération humaniste européenne poursuit la promotion dans les institutions de l'Union européenne des principes de la laïcité mais également d'une vision humaniste et laïque des valeurs culturelles, sociales et éthiques

7) Le G3I s'intéresse aux approches du dialogue interculturel du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne. Le Réseau Européen Eglises et Libertés s'intéresse en plus à la manière dont les Eglises et les religions s'intéressent à ce dialogue.

8) Le G3I pense que parmi les obstacles au dialogue interculturel, il faut citer les barrières suivantes qui doivent être surmontées:

- les barrières socio-économiques générées par les écarts considérables des revenus, des situations sociales, des capacités pour les un-e-s et les autres de mener une vie digne et humanisante dans le respect des droits de l'Homme et de leur dimension socio-économique. Elles peuvent générer des conflits et/ou conduire à une inégalité de considération, à une impossibilité de se rencontrer et à une impossibilité de compréhension réciproque.

- les barrières « géographiques » pouvant être générées par le manque de mixité sociale dans l'habitat (banlieues et centre-ville, risques de « ghettoisation », quartiers populaires et quartiers bourgeois), dans les écoles, dans les lieux et les types de loisir. Elles peuvent conduire à une impossibilité de se rencontrer, une grande difficulté de compréhension réciproque.

- les barrières du sexe, pouvant être générées par

- l'inégalité de fait entre les droits des femmes et ceux des hommes, (responsabilités, statut social, possibilité d'accès à des postes de responsabilité, différences économiques, attitude des hommes et de certaines institutions qui peuvent résulter de convictions religieuses) ;
- une conception « sexuée » des valeurs et de la culture (valeurs féminines et masculines, capacités masculines et féminines, etc..).

- les barrières convictionnelles pouvant être générées par les religions ou les courants de pensée qui

- se considèrent souvent seuls en possession de la vérité et donc capable de définir les valeurs de référence, les attitudes, le bien et le mal ; elles peuvent conduire à une inégalité de considération, à deux certitudes qui s'affrontent, ce qui interdit tout dialogue authentique ;
- imposent à leurs croyants des attitudes souvent fondées sur une interprétation considérée comme définitive de leurs textes fondateurs, alors qu'elle est le fruit de situations sociales, politiques et historiques données qui ne correspondent plus à la situation européenne actuelle (cf. le point II.3 a plus haut) ; elles peuvent conduire à un refus de compréhension réciproque.

- les barrières culturelles, spirituelles et celles pouvant être générées par les différences de langue, les différences dans les référentiels utilisés pour expliquer le monde et la société (pour lesquels les religions et les courants de pensée jouent un rôle important), les écarts de niveau de formation, ou par des formations très différenciées, comme celles qui sont données dans un cadre communautariste. Ces barrières enferment les personnes dans leur vision limitée et rend difficile l'ouverture à l'autre.

- les barrières dues au manque de lien social résultant par exemple d'un manque de valeurs communes et/ou d'éthique partagées, de différence d'être et de comportements trop marquées ;

9) Le G3I propose pour la promotion du dialogue interculturel des mesures permettant la prise de conscience d'attitudes d'accueil, de reconnaissance et d'écoute de l'autre et des actions concrètes pour ne pas se limiter au dire:

a) attitudes

- développer un dialogue entre citoyens et citoyennes de convictions diverses (représentant-e-s d'OING de diverses convictions et courants de pensée (religieuse, athée et agnostiques) et de hiérarchies religieuses) pour que chaque partie

- ait le souci de connaissance et de reconnaissance de l'autre dans son histoire, pour ce qu'il/elle dit être et non par l'image que chaque partie en a ;
- reconnaisse à l'autre un égal droit à exister et sa contribution à la recherche de la vérité, quelles que soit sa religion ou ses convictions ;
- reconnaisse ainsi qu'elle ne possède pas la vérité tout entière et que d'autres ont aussi leur part de vérité ;
- reconnaisse qu'elle n'est pas la seule à développer des valeurs et donc reconnaître que les valeurs qu'elle prône ne lui sont pas nécessairement propres et qu'elles peuvent être partagées par d'autres hommes et femmes ayant des convictions différentes ;
- accepte, dans un dialogue authentique, les remises en cause ou les reformulations de la perception qu'elles ont de la vérité, bien souvent enfermée dans des formulations ou des attitudes intangibles qui n'ont plus de sens ;

- modifie son comportement vis-à-vis des femmes en créant les conditions qui leur donne une dignité et un partage de responsabilité égal à celui des hommes, tant dans les Eglises que dans la société afin qu'elles puissent y jouer les rôles que leur compétence et leur savoir faire leur permettent.

- reconnaître la laïcité comme une des valeurs fondamentales et comme une condition du dialogue, ce qui implique la séparation des institutions religieuses et des états, ainsi que le respect de l'autonomie de la sphère des convictions (religieuses ou autres) et de la sphère politique et socio-économique[11].

- avoir le souci d'intelligence et d'esprit critique pour comprendre les racines des haines, décrypter les situations de violence. Regarder ses blessures comme des ouvertures à l'autre pour revoir son histoire à travers sa culture et ce qu'elle/il en dit : « et toi qui dis-tu que tu es ? »

b) actions

- développer des pédagogies de la gestion non-violente des conflits

- éduquer à l'hospitalité des différences et à l'altérité

- instaurer le dialogue entre les mémoires des religions et des courants de pensée athée et agnostique pour lutter contre l'ignorance qui engendre les fanatismes et les guerres, ce qui nécessite de façon urgente :

- l'enseignement tant du fait religieux que du fait athée et agnostique, et l'affirmation de la valeur de la laïcité dans cet enseignement qui relève donc des compétences de tous et pas uniquement de celles des institutions ecclésiales ;
- la création d'un Institut Européen de formation des enseignants aux faits religieux, athée et agnostique dans l'esprit de celui qu'a suggéré le Conseil de l'Europe ;
- la reconnaissance dans nos sociétés européennes des divers courants religieux, de l'athéisme et de l'agnosticisme.

- faire sauter les barrières notées à la question 8 qui empêchent le dialogue interculturel par des actions de terrain, (comme par exemple celles qui seront présentées au colloque « Cohésion sociale dans une Europe multiculturelle, rôle et impact des courants de pensée et des religions). Ceci nécessite :

- l'apprentissage et la pratique des valeurs communes qui fondent le lien social ;
- l'apprentissage de la langue du pays, donc multiplier les cours de langues accessibles à tous et à toutes ;
- la création de lieux de rencontres culturelles, sociales, interconvictionnelles, dans tous les quartiers, pour créer du lien social et susciter une écoute mutuelle. De tels lieux peuvent exister pour les différentes communautés (exemple les paroisses pour les chrétiens), mais il faut des lieux « interconvictionnels » dans lesquels chacune et chacun se sente reconnu-e pour ce qu'elle/il est. Certaines expériences ont été faites (maisons de quartier) ;
- imposer l'égalité des droits homme/femme avec un égal accès aux responsabilités dans tous les domaines[12] ;
- créer les conditions de la mixité sociale, et particulièrement à l'école pour qu'une connaissance réciproque se fasse dès le plus jeune âge.

10) Les programmes du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne ne sont pas assez ouverts. Ils sont organisés trop souvent comme si les relations interculturelles et interconvictionnelles pouvaient être limitées dans le temps et dans l'espace.

- Le Conseil de l'Europe devrait d'avantage relayer ce que font les OING dans le domaine interculturel

- en interne auprès des éléments du « quadrilogue »
- en externe auprès des gouvernements

afin de soutenir, faciliter et faire connaître les actions menées

- Le conseil de l'Europe ne devrait pas se limiter aux aspects interreligieux du dialogue interculturel, mais prendre en compte ses aspects interconvictionnels, car les femmes et les hommes de toute conviction sont impliqués et pas uniquement celles et ceux qui ont des convictions religieuses ;

- Le conseil de l'Europe ne devrait pas se limiter au dialogue entre les hiérarchies mais y associer les ONG

11) La valeur ajoutée du Conseil de l'Europe est de

- créer les conditions permettant aux OING de faire entendre leur voix auprès des gouvernements concernant le dialogue interculturel et les conditions pour le mener efficacement

- pouvoir s'appuyer sur les OING pour avoir un autre point de vue que celui des gouvernements sur la situation du dialogue interculturel et sur les actions menées pour le développer

12) Il nous paraît très important qu'une bonne concertation soit faite avec l'Union Européenne et l'UNESCO d'une part et avec les services concernés des différents pays d'Europe. Il serait bon

- d'éviter les doublons

- de relayer les activités, les actions et les projets des uns par les autres

13) oui

[1] Ce néologisme a été introduit pour bien montrer que le groupe comprend des associations non gouvernementales de toutes convictions, qu'elles soient religieuses ou pas.

[2] Adresse postale : 52 rue de Verneuil 75007 PARIS

[3] Cf par exemple « Vocabulaire des intraduisibles » de Barbara Cassin

[4] Ainsi par exemple, on ne peut donc pas dire qu'une langue est plus apte à exprimer la philosophie qu'une autre

[5] Parmi ces valeurs il y a les droits humains décrits dans la charte des droits de l'Homme qui incluent les droits socio-économiques. Ils impliquent l'égalité de droits homme femme. On peut citer aussi la Recommandation 1202 (1993) relative à la tolérance religieuse dans une société démocratique et le Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation "religion et démocratie"

Doc 8270 du 27/11/1998

[6] C'est ce qui a conduit, lors de la rédaction du projet de traité constitutionnel pour l'Europe, de nombreuses associations de toute convictions (y compris catholiques) à demander que les Eglises et les organisations confessionnelles soient consultées, comme les associations représentatives et la société civile, selon les modalités de l'article I-47, et donc à demander la suppression de l'article I-

52 qui permet aux Eglises et organisations non-confessionnelles d'intervenir de façon privilégiées dans la sphère politique.

[7] On rappelle que ce néologisme a été introduit pour bien montrer que le dialogue interculturel doit prendre en compte toutes convictions, qu'elles soient religieuses ou pas.

[8] L'Europe n'est pas la seule à bénéficier de la richesse de cultures différentes. C'est par exemple le cas de l'Inde. Des échanges avec d'autres pays ou régions multiculturels sur la manière dont ils conduisent le dialogue interculturel sont certainement instructifs

[9] Selon le Conseil de l'Europe, « le dialogue interculturel est un échange de vues ouvert et respectueux entre les individus et des groupes appartenant à des cultures différentes, qui permet de mieux comprendre la perception du monde propre à chacun. »

[10] Le petit Robert donne en effet comme définition : « 1) Fait de ne pas interdire ou exiger ce que l'on pourrait ; 2) Attitude qui consiste à admettre chez autrui une manière de penser ou d'agir différente de celle qu'on adopte soi-même ; 3) Indulgence à l'égard de l'opinion d'autrui sur les points de dogme que l'Eglise ne considère pas comme essentiels.. »

[11] Cela ne veut évidemment pas dire que chaque citoyenne et chaque citoyen mette de côté ses convictions lorsqu'elle/il intervient dans la sphère politique

[12] On peut citer la Résolution 1464 (2005) de l'assemblée parlementaire, "Femmes et religion"